

Au résidu de tous et un chacun mes autres biens meubles, immeubles, droits, actions, présentz et advenir quelconques que ie n'ay donné ni legue, donneray ny legueray cy après, mes debtes, legatz et frais funéraires premierement payés et acquittez, J'ay faict, nomme, crée et institue mon héritière uniuerselle seule et pour le tout, à scauoir dame Marie de Quinson, ma chere et bien aymee femme, à laquelle je veux et entendz que tous mes biens aduiennent de plain droit, sans qu'elle soit tenue d'aucune formalité en Justice, mais seulement pajer et satisfaire à ce que dessus, la priant de ce faire, cassant et reuocquant tous autres testaments, codicilles et autres dispositions que j'ay faicts, et entre autres, deux dont j'ay memoire, le premier d'iceux par deuant un notaire qui demeroit à St Laurens d'Oin (1), duquel je me resouuiet pas du nom, hors que ce ne fût un nommé Sarge, ny mesme de l'année, hors que sa ne soit en l'année mil six cens septante deux, ne sachant mesme point s'il y a une clause terrogatoire (dérogatoire), et le second par deuant feu Me Jayoud, not^e de cette ville, en l'année mil six cens septante cinq, au profit de Jacques d'Ambournay, mon frere, dans lequel je croy y auoir une clause terrogatoire de laquelle je ne me souuiens pas, hors que ce ne soit : Sainte Vierge, soyez-moi en aide à l'heure de ma mort, voulant et entendant que l'un et l'autre d'iceux testamments demeurent nulz et comme non faictz, et tous autres. Et que le présent, qui est ma dernière volonté, vaille par forme de testament solemnel et par tous autres meilleurs moyens que telz et semblables actes peuuent et doiuent mieux valloir de droit.

Nous ne connaissons jusqu'ici à Mornieu que deux frères consanguins, Baltazar et Gaspard, et une sœur de même lit, Françoise. Ici nous voyons apparaître un nouveau frère. Quel était ce Jacques d'Ambournay ? Un frère utérin. En effet, M. d'Ambournay, conseiller au présidial de Lyon comme Melchior, avait, vers 1643, épousé Marie Prost de Grange Blanche, qui, devenue veuve, convola en secondes noces avec Melchior de Mornieu, en 1654. Du premier

(1) Saint-Laurent-d'Oingt, petit village de l'arrondissement de Villefranche, près du Bois-d'Oingt.